



Une fois de plus, c'est avec un certain agacement et mécontentement que nous nous exprimons pour dénoncer un manque cruel de gestion organisationnelle ... mais pas que !

En effet, Monsieur le chef d'établissement, force est de constater que vous prenez la M.A d'Auxerre pour un terrain de jeu et d'expérimentation, et ses agents pour des pantins.

A votre arrivée, vous vous étiez présenté comme une personne respectueuse, altruiste, et dévouée à l'intérêt commun du bon fonctionnement de notre établissement.

Le temps nous a montré votre vrai visage, le bon orateur que vous êtes n'aura pas dissimulé longtemps ses vraies intentions : seuls vos objectifs vous intéressent, vous œuvrez à des fins personnelles et tous les moyens sont bons pour y parvenir, même au détriment de vos agents !

Notre structure connaît depuis votre arrivée des changements à répétitions qui ne sont guidés que par votre **EGO** démesuré et vos souhaits personnels qui pour certains ont entaché et dérégulé notre bon fonctionnement. D'une déstructuration de l'organisation de la détention avec des changements de postes, de brigades, de missions, à une utilisation plus que douteuse de l'argent du contribuable (*comme vous savez si bien le dire*), permettez-nous d'émettre de grosses interrogations quant à votre place et à votre impact négatif sur notre travail au quotidien.

Vous avez voulu imposer un planning mixte inhumain, par l'intermédiaire d'un CTS qui rappelons-le tout de même, avait été truqué. Devant les faits accablants, vous avez simplement fait comme si ce dernier ne s'était jamais tenu. (D'ailleurs, après avoir décalé à plusieurs reprises la date du prochain CSA, vous l'avez tout bonnement remplacé par « une réunion bilatérale » où l'on vous attend toujours...) Votre parole n'a plus aucune valeur aux yeux de votre personnel. Vous prônez un dialogue social constructif, il est tout bonnement **FICTIF** et **INEXISTANT**.

Votre création de brigade « surveillants acteurs » entraîne une inégalité flagrante avec des différentiels énormes entre certains agents, sans parler d'une polyvalence perdue, en nous cantonnant qu'à certains postes.

*(La routine tue, nous avons eu une sensibilisation sur ce sujet).* Vos décisions quant à éjecter certains agents compétents de leurs postes sans arguments objectifs est également très discutable.

Pour faire suite à l'utilisation de l'argent du service public, effectivement nous avons un autre questionnaire :

**NOUS ACCOMPLISSONS DES HEURES SUPPLEMENTAIRES INJUSTIFIEES SELON VOS DIRES ?**

NOUS, disons que vous êtes plus soucieux de la décoration intérieure de votre établissement que de sa gestion. Nous sommes plus que sceptiques en ce qui concerne la note totale de vos frais dans l'embellissement de certaines pièces. *(Bienvenue à Maison d'Arrêt du Monde)* Est-ce justifié selon vous ?

Vous entrez dans des dépenses plus qu'exagérées en croissants, bonbons et jus de fruits pour accueillir les différentes personnes de passage chez nous.

*(Il fait bon vivre en salle de réunion)* Est-ce justifié ? A noter que certains prestataires intervenant au sein de notre établissement sont en attente de paiement depuis plusieurs mois et que certains achats *(jugés plus utiles)* sont malheureusement bloqués.

Vous vous accaparez deux véhicules différents que sont la 208 et le Tournéo initialement prévus à l'utilisation des missions des EJV ? Les véhicules de service ont une utilisation réglementée (Oui c'est vrai, c'est vous le chef) Mais est-ce justifié ?

Vous n'avez que faire des multiples remontées des organisations syndicales et des agents directement concernés, vous n'avez que faire de nos conditions de travail et de notre ressenti.

Sachez Monsieur le chef d'Établissement que la colère qui monte progressivement depuis un certain temps est le fruit de votre incapacité à gérer notre Maison d'Arrêt.

Votre manière de faire, décisionnaire à n'importe quel prix n'est plus acceptable.

Nous allons droit dans le mur et il est impensable qu'on laisse faire ceci.

C'est pourquoi l'intersyndicale **CGT FO CFDT** de la MA AUXERRE demande que la gestion de l'établissement soit mise sous tutelle sur le plan organisationnel (planning, organigramme, management) et financier.

C'est un appel de détresse de  
procès d'une rupture, n'en a



ns encore une fois, nous sommes

